

La Trinité-sur-Mer. Dans les anciens locaux d'Ifremer, un tiers lieu tourné vers le maritime

Dans les anciens locaux d'Ifremer, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), Lab'Océan by la Colloc accueillera des entreprises spécialisées dans les métiers de la mer et la valorisation des ressources marines.



Sabrina Millien, cofondatrice de La Colloc, qui gèrera ce nouveau tiers lieu à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), a fait visiter le bâtiment, ce lundi 18 avril 2022. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Marie MERDRIGNAC. Publié le 18/04/2022 à 19h00

[Écouter](#)

Un nouveau tiers lieu à vocation économique et tourné vers le maritime ouvrira au port de [La Trinité-sur-Mer \(Morbihan\)](#) au printemps 2023. Il sera installé dans les 1 200 m² des anciens locaux d'Ifremer, rue des Résistants, un bâtiment datant de 1964 et sera orchestré par La Colloc. Cofondée par Sabrina Millien et Anne-Laure Gahinet, [La Colloc a été le premier espace de travail partagé à Lorient.](#)

Un lieu ouvert sur le port

Espace de coworking, salles de réunion, zones communes prendront place dans un bâtiment écoresponsable, de sa conception jusqu'à sa gestion, assure Sabrina Millien qui décrit le lieu comme ouvert sur le port, en menant une visite du chantier, ce lundi 18 avril 2022. On y retrouvera ce qui fait l'ADN de La Colloc, avec la particularité maritime.

Avec ce nouveau tiers lieu, la commune et le port, prennent une autre dimension. C'est un nouveau village de La Trinité, qui va étendre le port, indique Yves Normand, le maire, saluant une réussite totale.



Sabrina Millien, cofondatrice de La Colloc, qui gèrera ce nouveau tiers lieu à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), a fait visiter le bâtiment, ce lundi 18 avril 2022. | OUEST-FRANCE

Entre 100 et 150 personnes accueillies chaque jour

Proposant 28 bureaux de 8 à 30 m², soit 55 postes de travail accessibles 24 heures/24 (réservés aux entreprises du maritime), ainsi que 40 places de postes nomades, le tiers lieu pourra accueillir chaque jour entre 100 et 150 personnes. En cela, il est une réponse concrète à la réflexion de maximiser le nombre d'emplois au mètre carré et à faire en sorte que chaque entreprise puisse démarrer et se développer sur notre territoire, souligne Philippe Le Ray, président d'Auray Quiberon terre atlantique (Aqta), partie prenante de l'aventure. Ces friches industrielles sont du foncier rare à valoriser pour y accueillir des lieux de vie, des activités

tertiaires, abonde David Lappartient, casquette de président de la Compagnie des ports ce jour-là.

Un projet à 2 millions d'euros

En tout, la Compagnie des ports du Morbihan investit 2 millions d'euros dans ce projet. Elle met à disposition les lieux pendant 10 ans à La Colloc, contre un loyer. Le Département y est partie prenante à hauteur de 100 000 €, l'intercommunalité Aqta également pour 100 000 €, la Région pour 100 000 € et la commune pour 80 000 €.

UPPM revue de presse

<https://la-colloc.co/concept/>